



# FACE AUX ABUS DE LA **POLICE** SOYONS VIGILANTS

« Calais, zone de non-droit » est devenu une expression proverbiale. La police est en sur-effectif constant, et sous pression pour produire du chiffre. Les migrants sont sa principale cible, mais pas seulement. Et trop souvent la police ne respecte pas la loi.

Toute personne peut s'arrêter pour regarder un contrôle de police, photographier ou filmer des policiers dans l'exercice de leur fonction.

**Si vous voyez la police agir d'une manière qui vous paraît anormale, irrespectueuse de la loi ou violente, informez-nous au 0787270186, ou par email à [dailleurs.dici@laposte.net](mailto:dailleurs.dici@laposte.net)**

**Le Collectif littoral D'ailleurs nous sommes d'ici est constitué de 16 organisations contre le racisme, contre la politique d'immigration du gouvernement et pour la régularisation des sans-papiers.**

## **Contrôles d'identité : pas n'importe où, n'importe quand, n'importe comment**

- soit sur ordre écrit du procureur, dans un lieu donné, pendant une période donnée
- soit dans le cadre d'une enquête
- soit en cas de délit ou de trouble à l'ordre public

**En dehors de ces cas, le contrôle d'identité est illégal.**

**Il est interdit de contrôler quelqu'un à cause de son apparence physique** (a l'air d'un étranger, d'un jeune, d'un zupien...).

### **Si quelqu'un ne peut pas prouver son identité**

Il peut être emmené au poste pour vérification d'identité, et retenu au **maximum 4 heures**. La police doit **l'informer de ses droits** (prévenir un proche, faire prévenir le procureur). Il ne doit être interrogé que sur son identité.

### **Garde-à-vue : seulement en cas de délit**

Ne pas avoir de titre de séjour n'est pas un délit. La garde-à-vue n'a pas à être utilisée comme un moyen d'intimidation. Toute personne placée en garde-à-vue doit être informée de ses droits (faire prévenir un proche, voir un avocat, voir un médecin).

### **L'usage de la force doit être strictement adapté à la situation**

En particulier l'usage des menottes, des gaz, de la matraque, de la contrainte physique. Les policiers doivent rester polis (pas de tutoiement, d'injures, ni d'agressivité verbale).